

## Bilan des évaluations externes : 66% des ESSMS engagés au 30 septembre 2014

Conformément aux dispositions de l'article D.312-202, les organismes habilités par l'Agence sont tenus de lui adresser un rapport d'activité qui lui permet notamment d'examiner le respect des dispositions issues de l'annexe 3-10 du code de l'action sociale et des familles.

Les organismes habilités ont remis leur rapport d'activité via l'Extranet de l'Agence.

### I- Le déploiement du dispositif d'évaluation externe

#### I-1 Données relatives aux organismes habilités ayant réalisé des évaluations externes

**1 279** organismes étaient habilités lors du troisième trimestre 2014 et devaient donc déclarer leur activité à l'Anesm. Parmi ceux-ci, 565 sont actifs.

A noter que **43** missions ont été réalisées en co-évaluation (c'est-à-dire que 2 organismes habilités étaient signataires du même contrat de réalisation pour la même mission d'évaluation).

Parallèlement, un certain nombre d'organismes habilités travaillent en tant que sous-traitants d'autres organismes habilités et, à ce titre, ne déclarent pas d'activité à l'Anesm.

Par ailleurs, à ce stade, les organismes habilités, à l'exception de 8, déclarent être aptes à prendre des missions d'évaluation externe d'ici la fin de l'année 2014.

#### I-2 L'engagement des ESSMS dans le dispositif

Aussi, désormais, **16 156 établissements et services sociaux et médico-sociaux** se sont engagés dans le processus (parmi eux, **10 140** ESSMS ont finalisé leur évaluation externe). Ils représentent **66%** des ESSMS devant transmettre les résultats d'une évaluation externe d'ici le **3 janvier 2015**.

## **II- Le profil des missions d'évaluation par secteur d'intervention**

L'Anesm analyse les données déclarées par les organismes habilités pour chaque ESSMS et identifie ainsi des tendances sur plusieurs indicateurs clés comme : le nombre de missions d'évaluation externe par secteur d'intervention, et par catégorie d'ESSMS, le coût moyen d'une mission d'évaluation externe, le nombre moyen d'évaluateurs nécessaires à une évaluation, la durée moyenne d'une mission d'évaluation, et enfin, le nombre de jours/homme facturés.

### **II-1 Le coût moyen d'une mission d'évaluation externe**

Entre le 1er semestre 2014 et le 3ème trimestre 2014, le coût moyen d'une mission effectuée auprès de CAMSP, Ehpad, IME-ITEP, MAS-FAM-Foyer et SESSAD reste stable. En revanche, le coût d'une mission en CMPP, EHPA-Foyer logement PA, ESAT, MAS-FAM-Foyers, Foyer d'hébergement pour travailleur handicapés, IME-ITEP, OSAP et SSIAD a diminué, tandis que le coût moyen d'une mission effectuée auprès de CHRS et de MECS a augmenté.

	<b>Prix moyen TTC en € au 30 septembre 2014</b>	<b>Évolution par rapport au 1er semestre 2014</b>
CAMSP	6033,2	Stable
Centre d'accueil familial spécialisé	5771,1	/
CHRS	6528,8	+13%
CMPP	6338,3	-11%
EHPA - Foyer logement PA	5208,0	-17%
EHPAD	7725,2	Stable
ESAT	6762,7	-7%
Foyer d'hébergement pour travailleur handicapés	5563,1	-7%
IME-ITEP	7263,5	-4%
MAS-FAM-Foyer	6155,9	Stable
MECS	7542,4	+8%
OSAP	3473,2	-8%
SAEMO	6711,1	/
SAVS-SAMSAH	4847,6	Stable
SESSAD	5039,7	Stable
SPASAD	4552,8	/
SSIAD	5195,5	-6%

## II-2 Le nombre de jours/homme facturés

Les déclarations des organismes habilités permettent d'identifier le nombre de jours/homme facturés selon les catégories d'ESSMS :

Excepté pour les OSAP, on note que le nombre de jours/homme facturés reste stable ou diminue par rapport au premier semestre 2014.

	<b>Nombre moyen de jours/homme facturés- cumul au 31 septembre 2014</b>	<b>Evolution du nombre de jours/homme facturés depuis le 1er semestre 2014</b>
CAMSP	5,6	-3%
Centre d'accueil familial spécialisé	5,2	/
CHRS	6,1	Stable
CMPP	5,7	-14%
EHPA / Foyer logement PA	5,5	-7%
EHPAD	7,3	Stable
ESAT	6,2	-5%
Foyer d'hébergement pour travailleur handicapés	5,1	-13%
IME-ITEP	6,6	-8%
MAS-FAM-Foyer	5,9	-5%
MECS	7,0	Stable
OSAP	3,7	+7%
SAEMO	7,3	/
SAVS-SAMSAH	4,5	-3%
SESSAD	4,7	-7%
SPASAD	5,0	/
SSIAD	5,1	-10%

## GLOSSAIRE DES ACRONYMES

<b>SIGLES</b>	<b>DÉROULÉ</b>
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
EHPAD	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ESAT	Etablissement et service d'aide par le travail
FAM	Foyer d'accueil médicalisé
IME	Institut médico-éducatif
ITEP	Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
MAS	Maison d'accueil spécialisée
MECS	Maison d'enfants à caractère social
OSAP	Organisme de service à la personne
SAMSAH	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAVS	Service d'accompagnement à la vie sociale
SESSAD	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
SSIAD	Service de soins infirmiers à domicile
CMPP	Centre médico-psychologique pédagogique
CAMSP	Centre d'action médico-sociale précoce
SPASAD	Service polyvalent d'aide et de soins à domicile
SAEMO	Service d'assistance éducative en milieu ouvert